

INCLUSION DU MOTIF ÉPIDÉMIE / PANDÉMIE DANS L'ASSURANCE VOYAGE



Allianz  **Travel**



LES ÉPIDÉMIES ET PANDÉMIES DÉSORMAIS COUVERTES

AVANT, la Covid-19 n'était pas un motif couvert, les conséquences des épidémies étant totalement exclues de nos contrats, comme dans la grande majorité des assurances voyages.

DESORMAIS, nos produits couvrent non seulement la Covid-19 mais également toutes les épidémies et pandémies, pour garantir la sérénité de nos clients voyageurs (dans les conditions et limites prévues au contrat.)

GARANTIES ENRICHIES :

- ✓ La garantie **ANNULATION ET MODIFICATION** s'applique :
 - En cas de maladie liée à une épidémie/pandémie, de l'Assuré, du Compagnon de voyage ou d'un proche ne participant pas au voyage **ou**
 - En cas de quarantaine de l'Assuré ou du Compagnon de voyage **en raison d'une exposition ou suspicion d'exposition à une maladie contagieuse dont la propagation est déclarée comme épidémie ou pandémie**
- ✓ Les garanties **FRAIS MÉDICAUX ET D'HOSPITALISATION et ASSISTANCE RAPATRIEMENT** pendant le voyage s'appliquent :
En cas de maladie ou hospitalisation de l'Assuré lié à une épidémie/pandémie
- ✓ La garantie **ASSISTANCE DÉCÈS** s'applique : En cas de décès de l'Assuré lié à une épidémie/pandémie
- ✓ La garantie **INTERRUPTION DE SÉJOUR** (remboursement des prestations d'hébergement non utilisées) s'applique :
 - En cas de maladie liée à une épidémie/pandémie, de l'Assuré, ou du Compagnon de voyage, **ou**
 - En cas de quarantaine de l'Assuré ou du Compagnon de voyage **en raison d'une exposition ou suspicion d'exposition à une maladie contagieuse dont la propagation est déclarée comme épidémie ou pandémie**
- ✓ La garantie **RETOUR ANTICIPÉ** (prise en charge des frais de transport retour) s'applique :
En cas de maladie liée à une épidémie/pandémie, d'un proche ne participant pas au voyage

RAPPEL

Les conséquences des épidémies ou pandémies restent une exclusion générale (sauf mentions contraires dans les garanties).

Les motifs suivants ne sont pas couverts :

- ✗ La peur de voyager
- ✗ L'interdiction de voyager et/ou la fermeture des frontières, prononcées par les autorités compétentes
- ✗ Les voyages entrepris contre l'avis des autorités compétentes du pays de résidence et du pays de destination
- ✗ Le confinement de la population